

Nom du cheval présenté : JOLIECOEUR DES SABLON
Numéro SIRE : 19 398 252 S
Date : 18/06/2024

Clinique Equine du Moulin d'Ecalles
2951 route de Rouen
76 750 BUCHY
Email : aalexandre@cliniquemde.fr
GSM : +33 (0)6 60 80 43 40



MOULIN D'ECALLES
Clinique Équine

COMPTE-RENDU DE VISITE D'ACHAT

Nom du cheval présenté : JOLIECOEUR DES SABLON
Signalement vérifié et conforme au livret N°SIRE : 19 398 252 S
Race : SF
Date de naissance : 27/05/2019
Visite réalisée en présence de l'acheteur
Visite réalisée en l'absence du vendeur
Date : 18/06/2024

Utilisation envisagée : CSO en compétition amateur
Jument présentée au cours d'une période d'activité normale

Annotations :

AAS : absence d'anomalie significative
ND : non demandé
NO : non observé
NR : non réalisé

EXAMEN CLINIQUE

ETAT GENERAL

Taille approximative : 160 cm
Poids approximatif : 530 kg
Etat corporel : 3/5
Température : 37,8 °C
Comportement : calme, alerte
Tégument : AAS
Cicatrices : AAS
Organes des sens : AAS
Vision : AAS
Réflexes faciaux : AAS
Equilibre : AAS

Muqueuses : roses, humides, TRC=2 secondes
Dents : AAS
Crottins : AAS

Nom du cheval présenté : JOLIECOEUR DES SABLON
Numéro SIRE : 19 398 252 S
Date : 18/06/2024

Trajets vasculaires : AAS

Pouls : AAS

Auscultation cardiaque droite et gauche : AAS ; fréquence cardiaque au repos : 36 bpm

Appareil respiratoire supérieur (hors fibroscopie) : AAS

Slap test : AAS

Ganglions : AAS

Auscultation pulmonaire droite et gauche : AAS, fréquence respiratoire au repos : 12 mpm

Ventilation forcée : AAS

Toux : non observée, non déclenchable

Ombilic : AAS

Examen génital externe : AAS

Test de Coggins : ND

EXAMEN LOCOMOTEUR

Examen statique :

Morphologie, asymétrie : AAS

Aplombs : AAS

Tares : AAS

Tendons, muscles : AAS

Colonne vertébrale : AAS

Pieds, ferrure : AAS ; jument non ferrée

Pince exploratrice : négative

Flexions et extensions passives : négatives

Test de la planche : négatif

Examen dynamique :

Huit de chiffre au pas : AAS

Ligne droite, au pas et au trot : AAS

Petits cercles aux deux mains, au pas et au trot, sur terrain dur : AAS

Petits cercles aux deux mains, au pas et au trot, sur terrain mou : AAS

Grands cercles aux deux mains, au galop, sur terrain mou : AAS

Test de flexion digitale des antérieurs :

- flexion digitale antérieure gauche : négatif

- flexion digitale antérieure droite : négatif

Test de flexion globale des postérieurs :

- flexion globale postérieure gauche : négatif

- flexion globale postérieure droite : négatif

Test du surfaix : AAS

EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Examen à l'effort :

Travail monté, à l'obstacle ou attelé : ND

Locomotion déterrée : AAS

Examens spécialisés :

Radiographies :

Nom du cheval présenté : JOLIECOEUR DES SABLON
Numéro SIRE : 19 398 252 S
Date : 18/06/2024

Remarque : *Le propriétaire a souhaité ne réaliser que les radiographies des pieds antérieurs (face/profil) bien qu'un bilan 12 clichés ait été proposé. Devant le doute sur la radiographie de profil du pied antérieur droit le profil du boulet a été réalisé.*

Membre antérieur droit :

- Pied (face, profil) : présence de quelques très discrètes fossettes synoviales sur le bord distal de l'os sésamoïde distal
- Boulet (profil) : présence d'un fragment ostéochondral dorso-proximale à la première phalange

Membre antérieur gauche :

- Pied (face, profil) : pas d'image radiographique indicatrice d'affection ostéoarticulaire

Fibroskopie : ND

Ophtalmoscopie : AAS

Palpation transrectale : ND

Hématologie, Biochimie : ND

Sérologie : ND

Bactériologie MCE : ND

Recherche de résidus médicamenteux : ND

Nom du cheval présenté : JOLIECOEUR DES SABLON
Numéro SIRE : 19 398 252 S
Date : 18/06/2024

CONCLUSION : COMMENTAIRES DES EXAMENS DE SANTE

Bilan de l'examen clinique : globalement satisfaisant

Bilan de l'examen radiographique : présence d'un fragment ostéoarticulaire en région dorso-proximale de la première phalange du boulet antérieur droit

Appréciation des éléments de risque :

() Absence d'élément significatif de risque sur les examens réalisés ce jour

(X) Présence d'élément de risque jugé courant à la lueur des seuls éléments radiographiques réalisés ce jour ; les clichés réalisés ne peuvent présager du statut ostéoarticulaire complet de la jument bien qu'à ce jour aucune distension articulaire ne soit visible.

() Existence d'élément majeur de risque

Conclusion :

Anomalie modérément susceptible de gêner l'utilisation envisagée pouvant évoluer après arthroscopie et sous couvert d'autre anomalie ostéoarticulaire vers anomalie mineure faiblement susceptible de gêner l'utilisation envisagée

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire si vous le souhaitez,

Signature et tampon du vétérinaire ayant réalisé la visite :

Dr Adélaïde ALEXANDRE
Vétérinaire équin
N°Ordre : 27570



CONVENTIONS JURIDIQUES GENERALES DE LA VISITE D'ACHAT

La visite d'achat d'un cheval est une expertise vétérinaire de l'état de santé du cheval **au jour de l'examen** destinée à apprécier son aptitude médicale à l'utilisation envisagée par l'acheteur. Elle n'est pas destinée à juger les qualités sportives et/ou génétiques du cheval ni son prix.

Cet examen est réalisé à titre consultatif et ne retire pas à l'acheteur la possibilité de faire valoir ses droits en cas de vices cachés, qu'ils soient rédhibitoires ou qu'ils rendent le cheval impropre à l'usage auquel il était destiné.

L'achat du cheval est sous la dépendance de la liberté des conventions et différents types de contrats peuvent être envisagés (vente pure et simple, vente sous conditions résolutoires, vente sous conditions suspensives ou vente à l'essai). Les conventions particulières doivent être précisées par écrit.

En l'absence de convention contraire, la transaction est considérée comme conclue lorsqu'il y a accord sur le sujet et sur son prix.

La procédure d'action en nullité de vente pour vice rédhibitoire est précise et comporte des délais brefs :

boiterie ancienne – immobilité – tic – emphysème pulmonaire – cornage : délai de 9 jours ;
fluxion périodique – anémie infectieuse (Coggins) : délai de 30 jours.

En cas de maladie légalement contagieuse (anémie infectieuse, rage, gale, peste, encéphalomyélites, dourine, morve), la vente est considérée comme nulle : délai de 45 jours.

La visite d'achat comporte un examen clinique du cheval auquel des examens complémentaires, demandés par l'acheteur et acceptés par le vendeur, peuvent s'adjoindre. L'acheteur précise les examens complémentaires qu'il souhaite voir réaliser au plus tard le jour de la visite d'achat. Le compte-rendu de visite d'achat n'est complet qu'une fois communiqués les résultats de tous les examens pratiqués.

La validité des résultats d'examen de santé suppose l'absence de résidus médicamenteux chez le cheval. Le vendeur s'engage à préciser le passé thérapeutique connu du cheval et à accepter la réalisation de prélèvements pour recherche de résidus médicamenteux. Cette recherche n'a de valeur légale que si le cheval n'a pas quitté le domicile du vendeur et/ou se trouve toujours sous sa garde.

Les parties conviennent de pouvoir considérer tout résultat positif susceptible de modifier les conclusions de la visite d'achat, comme résolutoire de la transaction sans contre expertise et sans suspicion de dol.

L'appréciation des éléments de risque pour l'utilisation envisagée est d'ordre statistique et n'apporte pas de garanties formelles sur le futur du cheval. Ces garanties peuvent être couvertes par l'acheteur par souscription d'assurances spécifiques.